

“ blier que vos mains sont encore teintes du sang de mon fils.”

J'ai à mentionner ici un fait que la famille Duquet, aussi noble que malheureuse, m'a prié de rendre public. L'avocat généreux et éloquent (M. Drummond), chargé de la défense de Duquet, fut prié par ce dernier, la veille de sa mort, de le remplacer auprès de sa mère ; il le lui promit et il fut toujours fidèle à sa parole. Ce beau dévouement est tout un éloge du caractère de l'homme, et fait honneur à la profession d'avocat.

Le 21 Décembre 1838 se leva triste, noir et lugubre comme le crime qu'il allait éclairer de sa pâle lumière. La température était froide sans être piquante. De gros nuages, entremêlés de gris plomb et de brun foncé étaient balayés lentement dans l'espace, et cachaient l'astre du jour. De temps à autre, le choc des nues laissait percer un soleil blanc, sans vigueur, sans vie ; ses rayons, à peine perceptibles, se rendaient comme à regret jusqu'aux guichets de la prison pour disparaître aussitôt. On aurait dit qu'il avait honte d'être témoin de l'horrible forfait et qu'il voulait prendre le deuil du sacrifice des deux martyrs.

Le sommeil des deux condamnés n'avait pas été long, et leur réveil fut triste. Encore quelques heures, et ils allaient être arrachés violemment à la vie. Duquet avait 21 ans ; Cardinal en avait 30 ; Duquet était faible ; l'air de la captivité, la douleur de sa mère l'avaient presque éteint. Tous deux étaient tristes, mais résignés. Ils s'étaient, peu de temps auparavant, nourris du pain des forts ; ils avaient passé une partie de la nuit en prières avec le ministre du Seigneur qui ne les quittait plus depuis quelques jours, avec le prêtre catholique que l'on retrouve partout où il y a une lame à essuyer et une grande douleur à adoucir.

A 9 heures, on vint leur dire de se préparer. Ils étaient à s'entretenir du ciel avec le prêtre qui devait les accompagner à l'é-

chafaud. “ Nous sommes prêts,” dirent-ils, et le bourreau les garotta.

A 9½ heures, ils montent à l'échafaud ; Cardinal est calme et fort ; Duquet est pâle, affaibli, mais ne chancelle pas. Ils vont mourir comme ils avaient vécu : pleins d'amour pour leur patrie, de foi et de fidélité au Dieu de leurs pères. Dans leurs adieux à leurs compatriotes, on lit cette phrase mémorable qui nous fait en quelque sorte frémir de douleur et d'admiration : “ Notre dernier vœu est pour la prospérité et la liberté de notre chère patrie, notre dernier soupir pour le Dieu qui nous appelle à lui, et notre dernière parole : Jésus !” Ils se disent ensuite adieu de la voix et des yeux. Leurs mains enchaînées ne peuvent se rencontrer une dernière fois. “ Nous nous serrons la main là-bas,” dit l'un d'eux en levant la vue au ciel.

A 9¾ heures, la trappe tombe, l'infamie est consommée, Cardinal n'existe plus. Mais un supplice sans nom commence pour Duquet. Soit qu'il eut été mal placé ou mal lié, il tomba sur une charpente levée de la potence, se cassa les dents et se mutila toute la figure. La main de l'exécuteur n'était pas assurée ; l'horreur du crime, l'éclatante innocence du beau jeune homme qu'il égorgeait le faisaient trembler. Il se reprit de nouveau ; il eut l'horrible bonheur de réussir, et Duquet, l'infortuné Duquet, alla rejoindre son ami.

Pendant le meurtre impérial, les prisonniers, agenouillés dans un silence religieux, dans une douleur poignante, récitaient le *De profundis*. Leurs voix plaintives, étouffées par les larmes, allaient porter au Seigneur cette prière du condamné, ce sublime espoir du pécheur repentant et agonissant. Les deux compagnons d'infortune qu'ils estimaient, qu'ils aimaient tant, qu'ils n'avaient vu partir de la prison pour aller au supplice qu'en sanglotant, ils n'étaient plus ! C'étaient les premiers d'entre eux que la tyrannie envoyait à l'échafaud ; seraient-ce les derniers ? Pensées affreuses qui étreignaient leur cœur déjà tant ulcéré.